

Formation

Assistant de Service Social

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022 / 2023

Responsable de formation : Anne BECET

Assistante pédagogique : Sophie JAILLANT

Juin 2023

SOMMAIRE

Préambule	2
I/ La filière en chiffres	3
○Diplôme ASS 2022	
○Admission	
○Composition des promotions	
○La formation pratique, théorique et à l'international	
II/ Journée thématique : « Engager ses émotions dans la relation d'aide ».....	7
III/ Focus sur la VAE des ASS	9
IV/ Perspectives	14
V/ Remerciements	15

Préambule

C'est dans un contexte inquiétant de diminution des effectifs de la filière ASS que se déroule l'année universitaire 2022/2023. Non seulement le nombre des entrants était très faible mais le nombre d'arrêts de formation est de plus en plus important.

Les chiffres des admissions pour la rentrée prochaine laissent encore présager une baisse du nombre des entrants.

Cette diminution est constatée de façon nationale.

Cette évolution se déroule alors que l'équipe est de plus en plus sollicitée par les employeurs en recherche de professionnels diplômés ASS.

Cette diminution est globale pour les différents métiers du secteur social mais la filière ASS est particulièrement concernée.

Le développement de l'apprentissage ne résout en rien cette pénurie car à ce jour une seule apprenante par an entre en formation avec le statut d'apprentie.

Cette situation pose la question de la pérennité du métier.

I/ La filière ASS en chiffres

Les résultats du diplôme ASS de juin 2022

Les 36 candidats présentés ont été diplômés.

Les admissions pour l'année universitaire prochaine

La filière bénéficie d'un quota par la Région de 44 personnes par promotion. Ce chiffre est actuellement insuffisant pour combler les postes à pourvoir sur les terrains professionnels et inatteignable au regard du nombre de candidats pour le métier.

La sélection pour l'an prochain est déjà problématique. Il y avait 61 candidats pour 44 places dans le quota, plus 4 apprentis et 3 salariés.

A l'issue des sélections, 38 personnes ont été retenues dont 35 dans le quota.

De nouvelles sélections vont avoir lieu, après la nouvelle ouverture de PARCOURSUP mi-juin, mais il est peu probable d'atteindre le quota de 44.

Cette diminution des candidats qui concerne la quasi-totalité des métiers du travail social est évaluée au niveau national à 30%.

L'IRTSCA dispose maintenant d'un Centre de Formation des Apprentis (CFA) ce qui devrait permettre dans l'avenir d'accroître les entrées en formation avec ce nouveau statut.

La composition des promotions

Pour cette année nous présentons 29 candidats qui sont déjà pour la plupart en situation d'embauche (soit ils travaillent déjà, soit ils commenceront dès les résultats du diplôme).

Pour la promotion suivante, 41 apprenants sont entrés et seulement 32 seront en troisième année en 23/24.

En première année, 33 apprenants sont entrés en septembre 2022 malgré trois séquences d'admission (avril, juillet et septembre). A ce jour la promotion se compose de 26 apprenants, dont une salariée et une apprentie ce qui ramène le nombre des apprenants dans le quota à 24.

Ce chiffre est le résultat de 5 arrêts de formation à la demande des apprenants pour des erreurs d'orientation, d'un arrêt de stage ayant conduit à une suspension et d'une suspension décidée en commission pédagogique pour des résultats très inférieurs à ceux attendus.

En ce qui concerne le statut, il y a 64% d'étudiants, 28% de demandeurs d'emploi, 6% d'apprentis et 2% des salariés.

La répartition femmes / hommes s'établit à 6% d'hommes dans les promotions.

La moyenne d'âge à l'entrée en formation reste stable (entre 21 et 23 ans) avec des écarts importants à l'intérieur de chaque promotion avec des personnes mineures et d'autres qui ont plus de 50 ans.

Les origines géographiques des apprenants se trouvent pour plus de 90% en Champagne-Ardenne, nous accueillons quelques axonais (environ 8%) et quelques personnes originaires d'autres régions de métropole ou d'outre-mer.

Les périodes de formation pratique : localisation et secteur d'intervention

La formation pratique d'une durée totale de 52 semaines (1820 heures) se déroule sous la forme suivante :

- Séquence de découverte : 8 semaines (première année) ;
- Séquence d'immersion : 16 semaines : (8 semaines en première année et 8 en deuxième année) ;
- Séquence de territoire : 8 semaines (deuxième année) ;
- Séquence de professionnalisation : 20 semaines (fin de deuxième année et troisième année).

Pour l'année scolaire 2022/2023 la répartition géographique des stages des apprenants (hors séquence territoire) est la suivante :

Département	Nombre d'apprenants
Aisne	6
Ardennes	13
Aube	8
Haute Marne	3
Marne	59
Seine et Marne	1

L'inégale répartition des lieux de stage est liée à une demande quasi exclusive des apprenants d'aller en stage à Reims, à Chalons en Champagne ou Epernay.

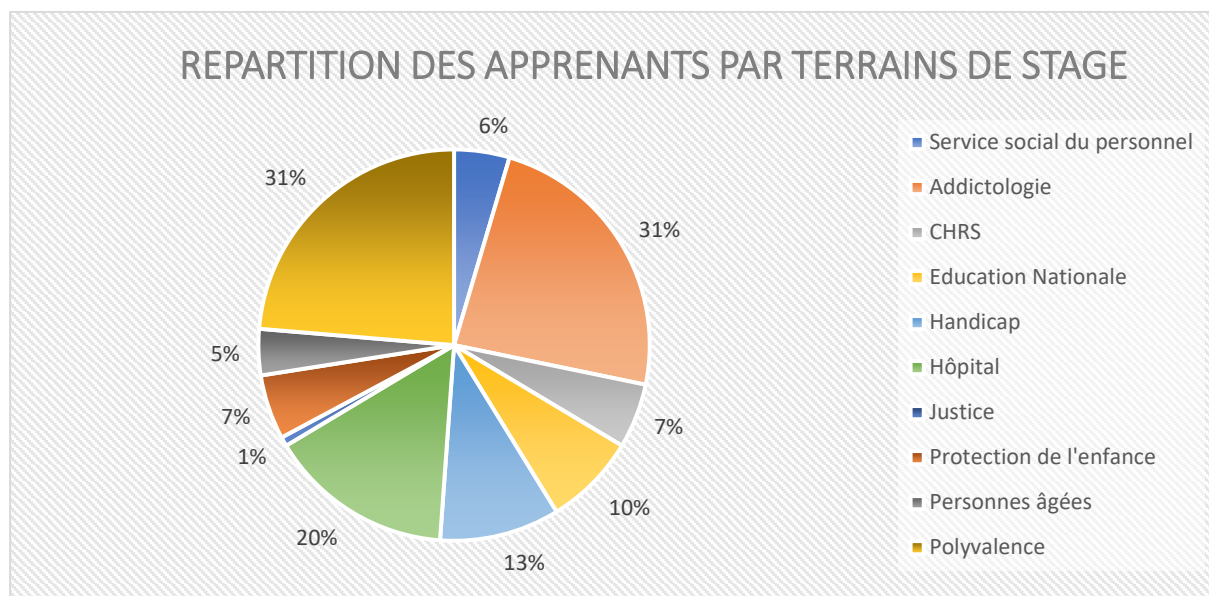
Les difficultés financières des apprenants sont principalement à l'origine de cette concentration des sites qualifiants sur le département de la Marne.

Au-delà des territoires, les apprenants se répartissent sur les sites qualifiants en fonction de leur choix et également des possibilités d'accueil.

La répartition des apprenants par type de terrain évolue peu d'année en année. Toutefois il est à noter une augmentation d'accueil de stagiaires dans des services hospitaliers ainsi que différents services sociaux dévolus au personnel des institutions et entreprises.

L'attrait des apprenants pour la polyvalence de secteur reste très important. C'est cette forme de travail social qui compte et de loin le plus d'ASS en exercice. C'est assez fréquemment le premier poste recherché par les jeunes diplômés.

La répartition par type de site qualifiant se présente ainsi :



La formation théorique.

Le volume d'heures d'enseignement théorique est de 1740 heures.

Le référentiel de formation est distribué en 4 domaines de compétences (appelés DC) et chacun d'eux en deux blocs de compétences :

□ **DC 1. Intervention professionnelle en travail social (650 heures)**

Bloc 1. Intervention sociale individuelle

Bloc 2. Intervention sociale collective

□ **DC 2. Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 heures)**

Bloc 3. Diagnostic social territorial

Bloc 4. Analyse de l'environnement social, familial et territorial

□ **DC 3. Communication professionnelle en travail social (248 heures)**

Bloc 5. Expression et communication écrite et orale

Bloc 6. Communication professionnelle en travail social

□ **DC 4. Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 heures).**

Bloc 7. Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Bloc 8. Mobilisation des acteurs et des partenaires

Les ECTS sont pareillement distribués en domaine de compétence et en bloc de compétence.

Afin d'être en conformité avec les textes régissant la formation professionnelle, l'organisation des journées est passée de 6 heures à 7 heures par jour pour ce qui concerne les premières années et il en sera de même pour la rentrée universitaire prochaine pour les apprenants de deuxième année.

Ces nouvelles modalités pédagogiques vont permettre à terme de répartir plus harmonieusement les certifications pour les apprenants et permet déjà une amplitude plus importante pour l'organisation des périodes de formation pratique.

La formation à l'international

La formation pratique ainsi que la formation théorique s'enrichissent pour les apprenants de la filière ASS par la participation aux activités du pôle international.

Mobilité

Des séquences de formation sur site ont été identifiées :

- 8 semaines en fin de 1^{ère} année (mai-juin) et/ou 8 semaines en début de 2^{ème} année (septembre-novembre)
- 8 semaines en février-avril de la 2^{ème} année.

Les apprenants ayant un projet à l'international doivent participer au module d'accompagnement à la mobilité et pour cela s'y inscrire dès la rentrée universitaire. En 2022, 2 apprenantes ont fait ce choix et se sont engagées dans les temps de travail qui se poursuivront jusqu'à la fin de leur 2^{ème} année de formation pour celles qui mèneront leur projet jusqu'à son terme.

Au cours de l'année universitaire 2022/2023, une apprenante réalise une période de formation pratique de 8 semaines au Sénégal. Une autre apprenante partira en Finlande en début de deuxième année.

Module de formation à l'international

Durant ce module, deux journées de formation ont été élaborées par Nicolas Perrein (réfèrent des projets à l'international) et la filière ASS.

Cette conférence débat à destination des apprenants de troisième année avait pour titre : **Ethique et engagement : quels travailleurs sociaux pour quelle société ?**

Durant ces deux jours des interventions et des débats se sont instaurés avec des formateurs de centres de formation de Lausanne, Liège, Louvain la neuve, Madrid et Iasi (Roumanie).

II/ Journée thématique : « Engager ses émotions dans la relation d'aide »

C'est à travers les retours d'expérience de stage et donc les premières situations professionnelles que j'ai entendu les apprenant.e.s nommer les émotions, les partager avec le groupe et les identifier comme faisant partie du contexte de travail. Nos échanges en groupe RP ont permis de questionner la place d'émotions positives comme négatives, colère, tristesse, plaisir et joie, lors de situations diverses et pourtant fort présentes dans l'exercice de la profession d'assistant.e de service social.

Ainsi, nous pouvons nommer : la visite à domicile auprès d'un couple de personnes âgées et l'émotion ressentie à faire avec eux le bilan de leur perte d'autonomie et leur devenir ; la joie partagée avec Gustav qui vient annoncer l'obtention de sa carte de résident après des années de démarche ; l'accueil de la tristesse de la petite Marion qui pleure parce que sa mère ne s'est pas présentée au droit de visite pour la 4^{ème} fois, ...

C'est donc d'abord avec les apprenant.e.s que nous faisons le constat de la place importante des émotions dans le travail social et qu'il n'est pas facile de rester « neutre » ou « dans la distance professionnelle » ou encore « faire comme si je ne ressens rien ».

Après quelques recherches théoriques, j'ai eu la chance de découvrir les interviews d'Alexandrine LAIZEAU et Catherine GALOPIN dans les ASH puis dans le Lien Social pour ensuite pouvoir lire leur ouvrage « Engager ses émotions dans la relation d'aide ».

La proposition des deux autrices –toutes deux assistantes de service social- de partager les émotions avec les personnes accompagnées permet de nous ouvrir au monde, et plus particulièrement à celui partagé avec les usagers. Notre écoute de nous-mêmes, et aussi de l'autre favorise la relation avec les autres pour les rejoindre. Le message du livre invite à continuer de lutter « pour une humanisation du travail social » (1) et considérer les émotions « comme une boussole intérieure pouvant nous indiquer la direction à suivre dans l'intervention sociale » (1)

La discussion avec les collègues de la filière pour recueillir leur adhésion m'a permis de proposer la journée d'études pour les apprenant.e.s de 2^{ème} et 3^{ème} année. J'ai ensuite rencontré la référente des journées d'étude (Laëtitia Sibaud El Ouardy) pour lui présenter le projet et la solliciter dans la mise en œuvre de cet événement au sein de l'IRTS CA.

Et cette journée était bien-sûr une journée proposée aux professionnel.le.s. dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Ce sont 70 professionnel.le.s qui sont venus participer et ce depuis plusieurs horizons. Au niveau géographique, des travailleurs sociaux de la Marne et des Ardennes en nombre mais aussi des professionnels de la Meuse et de l'Aube. Au niveau des métiers, les assistant.e.s de service social ont représenté la majorité du public présent, parmi lequel nous avons aussi accueilli des personnels de l'URCA, et des éducateur.trices. spécialisé.e.s, des chef.fe.s de service ou encore des professionnel.le.s de la petite enfance.

Au niveau des apprenant.e.s de l'IRTS, une promotion TISF et des étudiant.e.s du dispositif OASIS – HANDICAP sont venus rejoindre avec intérêt et engagement, les 60 apprenant.e.s ASS.

La journée s'est organisée en deux temps. Le matin, après l'accueil des participant.e.s (157), la conférence-débat de Catherine GALOPIN et Alexandrine LAIZEAU s'est déroulée face à un public attentif.

L'après-midi, 2 invitées sont venues présenter leur travail et l'importance des émotions dans celui-ci. Anne-Gaëlle LUQUET (ASS en polyvalence de secteur) anime depuis plusieurs années un *atelier des parents* et le cycle comporte une séance réservée aux émotions. Axelle CATRIN, diplômée en juin 2022 a été invitée à partir de son travail de mémoire de pratiques professionnelles sur le « *partage des émotions* » avec les usagers. Toutes deux nous ont fait part leur expérience et de leur posture professionnelle quant à l'empathie et l'empowerment par exemple. Concepts partagés dès le matin, dans la conférence des deux auteures.

Bon nombre des professionnel.le.s présents ont eu à entendre au moment de leur formation théorique et pratique, que les émotions se mettent à distance. Ils et elles ont été invité pour le moins à se protéger, et ne pas faire état de leurs émotions à l'usager dans la relation avec lui ou elle. A partir de recommandations telles que « ne pas être dans l'affect » ou faire attention à la « proximité », des promotions entières de travailleur.e.s sociaux n'ont pas pu s'ouvrir aux autres par le biais de leurs émotions mises alors à distance.

Il se peut que cette journée d'études leur permette d'avoir découvert que « formuler est déjà un pas vers la résolution ». Et pourquoi pas, par l'idée « d'égalité et de fraternité tant avec les usagers qu'avec nos pairs » (2) que nous pouvons reconquérir une relation d'aide respectueuse du champ émotionnel dans nos pratiques individuelles et collectives ». (2)

Cette journée qui affichait « COMPLET » et pour laquelle nous avons dû refuser des inscriptions a permis à de nombreux travailleurs sociaux de s'interroger quant au partage des émotions avec la personne dans l'accompagnement réalisé, ou de se trouver conforter dans une pratique individuelle déjà en œuvre qui donne sens à la relation d'aide établie.

Au moment où j'écris ce bilan, nous n'avons pas encore le retour des questionnaires de satisfaction envoyé aux participant.e.s mais la perspective d'une nouvelle journée d'études de la filière ASS a déjà été établie pour 2024.

IN HUMAN WE TRUST

Sophie Skouratko, le 20 mars 2023.

(1) « Engager ses émotions dans la relation d'aide » p 11, Alexandrine Laizeau et Catherine Galopin, 2020, éditions PRESSES de L'EHESP.

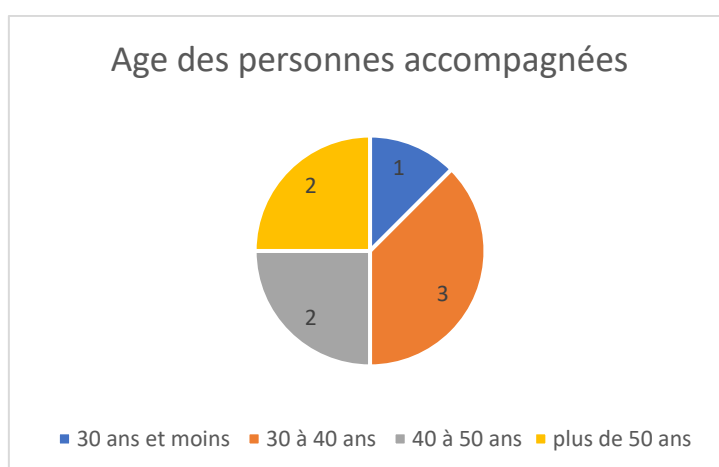
(2) idem p 21

III/ Focus accompagnement VAE

La filière A.S.S. participe à la mise en œuvre de l'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) au D.E.A.S.S. Depuis 2019, 8 personnes ont été guidées dans la rédaction de leur livret II, de la phase « d'autodiagnostic » jusqu'à la préparation de l'oral.

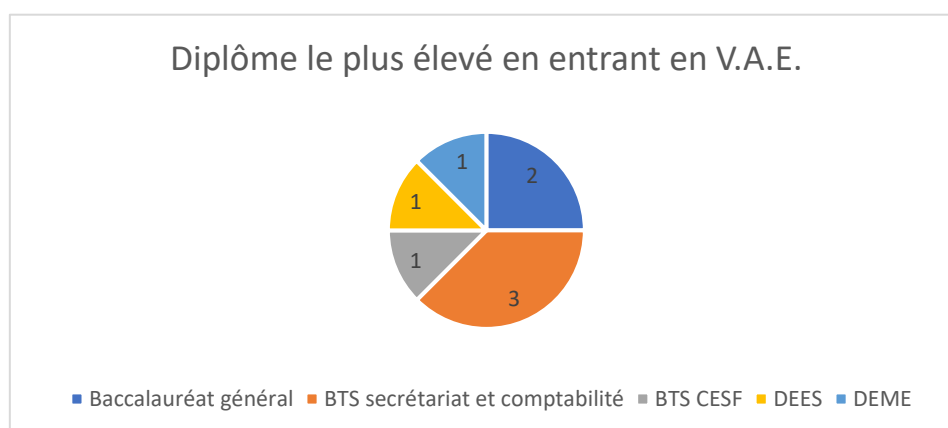
1) Quelques données chiffrées :

Le profil des personnes accompagnées est le suivant :



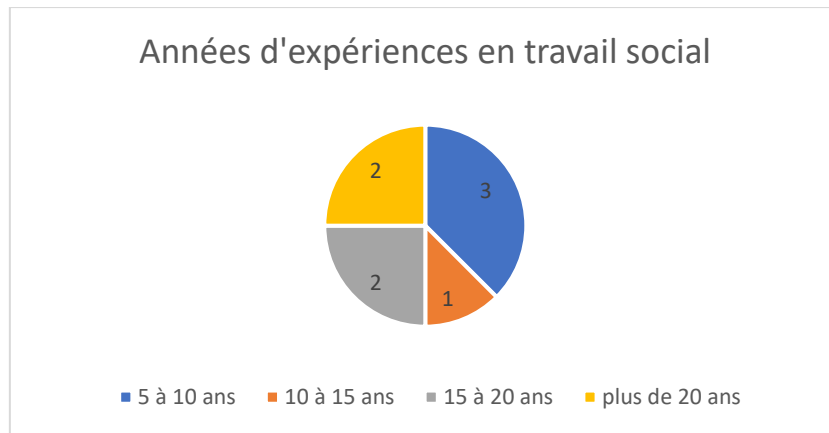
La grande majorité des personnes accompagnées était âgée de plus de 30 ans, ce qui confirme que la démarche en V.A.E. concerne prioritairement des professionnelles avec plusieurs années d'expériences.

Diplôme le plus élevé et/ou en lien avec le travail social :



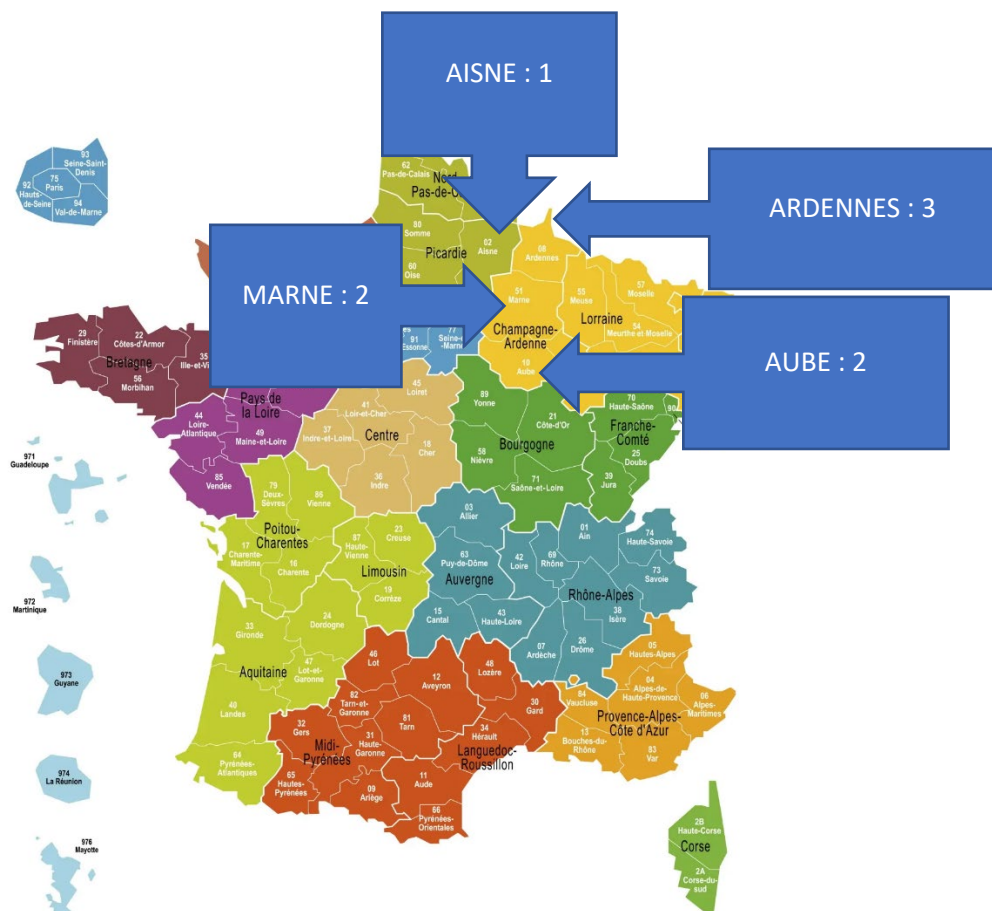
Il est intéressant de réaliser un « focus » sur cet item, car il met en évidence l'hétérogénéité des parcours de diplomation précédant la démarche d'entrée en V.A.E.

Années d'expériences en travail social :



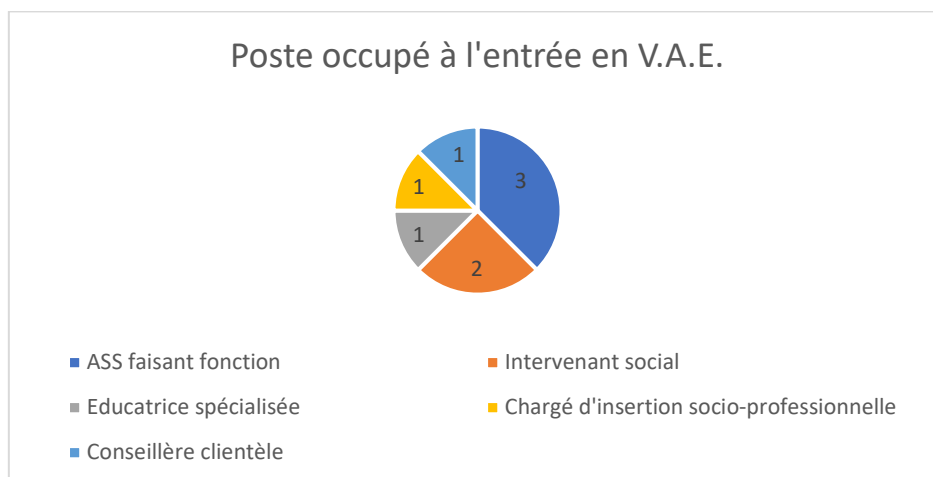
Cet item met en exergue le fait que, quelques soient le nombre d'années d'expériences professionnelles, les recevabilités sont obtenues.

Départements d'origine :



Cette carte traduit bien le rayonnement régional de notre Pôle.

Intitulé du poste occupé au moment d'entrée en V.A.E :



Il est à noter que l'une des deux personnes n'ayant pas validé totalement le D.E.A.S.S. n'occupait pas un poste à « proprement parlé » de travailleur social. Ceci ne facilite pas la mise en exergue des compétences dans le cadre de la rédaction du livret II.

Concernant les demandes d'accompagnement en V.A.E., 4 personnes avaient besoin de faire valider partiellement le D.E.A.S.S. et 4 totalement. 6 personnes ont validé totalement (dont les 4 ayant besoin de quelques blocs manquants) et 2 personnes ont validé partiellement (2 blocs et 1 bloc).

1) La méthodologie d'accompagnement :

L'accompagnement se réalise individuellement ou en collectif.

En individuel, la guidance vers la V.A.E. démarre par un temps de présentation réciproque. Le candidat évoque son parcours et ses motivations, ainsi que le contexte de sa démarche en VAE. Nous reprenons le livret II, son organisation et le guidant déplie les blocs de compétences et le référentiel d'activités.

Au regard de cet éclairage, le guidant amène le candidat à identifier des expériences professionnelles, associatives, syndicales...qui permettent de mettre en exergue les compétences attendues. Il s'agit ici d'accompagner le candidat à choisir trois expériences qui vont, de manière centrale, balayer les compétences des Blocs 1 (ISI), 2 (ISIC) et 3 (Territoire). Les compétences des blocs 4 à 8 sont abordées de manière transversale. En effet, l'analyse, les situations de communication, de travail en équipe et de travail en réseau et en partenariat se retrouvent dans les trois expériences développées.

Une fiche de suivi est réalisée par le guidant après chaque atelier. Ceci permet de garder une trace du travail d'accompagnement effectué et de mesurer la progression, les points forts, les difficultés...du candidat. Entre chaque atelier, le candidat adresse au guidant le travail écrit réalisé. Le guidant s'adapte au candidat.

En collectif, le guidant s'appuie sur la méthodologie avec l'Institut de Ressources en Intervention Sociale (I.R.I.S) de PARIS durant plusieurs journées de formation à l'automne 2022. Le guidant s'appuie sur les productions du groupe et les expériences de chacun pour mettre en avant le travail attendu. Le travail « d'autodiagnostic » est toujours présent. Le guidant amène une dynamique de groupe, qui sera moteur pour chacun des candidats le composant.

Il est à noter que chaque candidat a un accès au Centre de Ressources Documentaires de l'IRTSCA et à CAIRN (plateforme numérique d'articles et d'ouvrages en sciences sociales durant toute la préparation de son livret II.

En 2023, nous accompagnons un groupe de 3 personnes pour une validation totale et 1 personne en individuel pour une validation partielle.

Damien AMIOT

Cadre pédagogique

FICHE SUIVI STAGIAIRE VAE

Nom – Prénom du stagiaire : C.K.

Date : /2022 de 09h30 à 11h00

Accompagnement à la VAE :

- | | | | | | |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> DEASS | <input type="checkbox"/> DEEJE | <input type="checkbox"/> DEES | <input type="checkbox"/> DEETS | <input type="checkbox"/> DEME | <input type="checkbox"/> |
| DETISF | | | | | |
| <input type="checkbox"/> DEAF | <input type="checkbox"/> DEAES | <input type="checkbox"/> DEMF | <input type="checkbox"/> DEIS | | <input type="checkbox"/> |
| CAFDES | <input type="checkbox"/> CAFERUIS | | | | |
| <input type="checkbox"/> TMA | | | | | |

Temps d'expertise écrit	x
Echanges mails	X
Echanges téléphoniques	X
Visio	X
Présentiel	Présentiel de 9h30 à 11h00

Commentaires (synthèse sur la production du stagiaire, points forts, points faibles, points à retravailler, etc.) :

- Mme C. m'a adressé, la veille, 13 pages sur une situation visant à valider les compétences du bloc 1 et les autres blocs de manière transversale.
- Nous passons 1h30 à déplier son travail. Nous réorganisons les parties « recueil de données et analyse ». C'est mieux, il y a encore des éléments à revoir sur la forme. La difficulté est sur la présentation de l'intervention (trop chronologique). Je reprends la méthodologie.
- Je reste inquiet. Mme C. semble souffrir physiquement (graves problèmes au dos) et sa situation professionnelle est très inconfortable.
- Elle doit absolument écrire les blocs 2 (action collective autour du tabac) et mettre en avant les compétences des blocs 7 et 8 (partenariat en Belgique et mise en exergue de la médiation avec la MDPH et le CD).
- Pour la prochaine séance de travail, Mme C. doit m'adresser le maximum d'éléments.
- Après 7h50 d'accompagnement, j'émet toujours des inquiétudes quant aux capacités de Mme C. à faire face au travail demandé.

Damien AMIOT
Cadre pédagogique – Accompagnant VAE

ASS

IV/ Perspectives

Les perspectives pour l'année universitaire prochaine s'articulent autour de 4 axes :

- La poursuite de la mise en œuvre des journées de formations en 7 heures,
- Le réaménagement de certains modules de formation et d'épreuves de certification,
- L'actualisation des documents pour le renouvellement de l'agrément pour dispenser la formation d'ASS
- L'élaboration d'une réflexion de de piste de travail sur l'attractivité du métier.

V/ Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe Pédagogique de la filière ASS : Damien AMIOT et Sophie SKOURATKO pour leur investissement dans la formation des ASS et pour leur collaboration à ce rapport d'activité, Hélène CHARBONNIER qui, bien qu'arrivée seulement en Janvier 2023 dans l'équipe a su assumer rapidement les missions confiées et Sophie JAILLANT pour sa présence aux apprenants et sa vigilance dans le suivi des épreuves et des dossiers.

J'adresse un remerciement spécial à Virginie COEZ qui malgré sa prise de fonction au CFA depuis septembre 2022 a su transmettre à une nouvelle formatrice l'ensemble des indications concernant les épreuves de certification et l'organisation de la période de formation pratique dont elle avait la charge précédemment.

Je remercie également tous les formateurs de l'IRTSCA qui ont participé aux épreuves de certification des apprenants ASS.